

MONTREAL. SAMEDI 28 JUILLET 1894

LE JAPON

ET LES

JAPONAIS

A black and white woodblock-style illustration of a large seated Buddha statue in a garden. The Buddha is flanked by two ornate lanterns and a small shrine with figures. A set of stairs leads up to the statue.

UNE IDOLE DE BRONZE AU JAPON

Kamakura, jadis la capitale du Japon Oriental, n'est plus aujourd'hui qu'un petit village au bord de la mer. Ce qui le signale à l'attention des voyageurs, c'est la statue colossale qu'on y voit et qu'on appelle le grand Bouddha. Cette statue est dans le genre, l'une des plus belles œuvres d'art que l'on connaisse au Japon. On n'en connaît pas exactement l'histoire, mais la tradition veut que cette statue ait été érigée par Yoritomo, l'un des plus fameux guerriers du Japon. C'est vers 1252 qu'elle a été mise en place. Elle est de bronze et mesure assise 49 pieds et 7 pouces de haut ; 97 pieds de tour à sa base. La tête mesure 8 pieds et 5 pouces de haut ; l'œil a 3 pieds et 11 pouces, et le nez 3 pieds et 9 pouces. Les yeux sont d'or et sa coiffure d'argent. La statue est creuse et renferme outre un sanctuaire, un escalier qui permet de monter jusque dans la tête.

des Japonais, c'est tout autre chose. Les Japonais ont pas des sentiments si généralistes; là-dessus ils veulent se venger de quelqu'un, ils le font assassiner par les "donnes", sorte de braves à la solde des princes, et des nobles. Mais il est des nobles qui ne peuvent pas le faire, car ils ne peuvent pas se faire tuer par le harakiri et on l'imagination d'une victime vaine doit servir de prétexte aux autres. Si par exemple un noble reçoit un décal de justice d'un des ministres du taïkoum, il assemble ses parents et amis; ceux-ci se réunissent autour d'un grand bûcher et lui permettent pas de survivre à un pareil affront, et aussitôt il survie le ventre en leur présence. Les parents et le noble marchand alors toutes les accusations de sa vie, et il se jette dans le feu quand il y réussissent, personne ne le trouve mauvais. C'est une sorte de vendetta que, admise par les moeurs.

La loi n'est pas la même, car on est comme supplicé à la peine de mort que peut encourir un noble Japonais, soit de la part de ses pairs, quand il a failli l'honneur de sa caste, soit par ordre du taïkoum, quand il agit de haute trahison.

L'usage des voitures est inconnu au Japon; le mikado a seul le privilège de se faire traîner dans un chariot par des bœufs.

Quoque les moeurs des Japonais soient extrêmement douces, la répression des crimes est marquée au coin de la férocité. Les nobles qui se font justice s'accomplissent obligés des interrogatoires. Les peines généralement appliquées sont le bannissement, les chaînes, la mort. Les juges sont très fréquents dans la justification et la marque qui ne se fait pas au moyen d'un fer chaud, mais par une sorte de tatouage sur le bras. Les incendiaires sont très nombreux et les incendies sont la persécution contre les chrétiens, car

neut. Depuis 1870 le Japon a pris pour modèle l'organisation de l'armée allemande au lieu de celle de l'armée française, comme il avait fait précédemment et en même temps il a copié les armées françaises et en a fait suite et rappelle.

L'armée japonaise est composée actuellement de trois éléments : l'armée active (Jōheikan) recrutée par le tirage au sort (Kōshō); l'armée territoriale (Kokuminheikan). Tout homme valide peut être appelé sous les drapeaux depuis l'âge de 17 ans jusqu'à celui de 40 ans. Après 40 ans, il est affecté à la réserve pendant cinq ans, puis de l'armée territoriale.

L'armée japonaise comprend en temps de paix 55.000 hommes et est composée de 115.000 hommes en temps de guerre. De plus la levée en masse (Andemur des Allemands) se compose de tous les Japonais âgés de 17 à 40 ans qui ne font partie que 1 à 2 ans de l'armée active. Cette partie de l'armée est mobilisée que si l'ennemi a franchi les frontières et si toute la réserve est incorporée à l'armée active.

Les écoles militaires sont divisées en trois grades, au premier district militaire sont les quartiers généraux se trouvent à Tokio, Osaka, Koumamoto, Nagoya, Hiroshima et Ibandai. Pour la seconde catégorie il y a une section militaire, 18.500 hommes et trois districts exercés.

Les écoles spéciales militaires sont organisées et dirigées d'abord par des officiers généraux, et analysées en deux catégories : les premières sont capables à leur tête, ce sont les écoles de sous-officiers, préparatoires pour officiers (écoles de cadets) pour officiers, l'école de tir et de gymnastique, l'école de tir et de gymnastique de guerre, toutes à Tokio. Parmi les établissements techniques il faut citer deux fabriques de poudre non loin de Tokio, deux hôpitaux et un musée d'artillerie.

des nationaux, avertit de les rendre séduisants.

Les Japonais ont en général l'air gros, un peu enfoncé dans les épaules, la poitrine large, le buste long, les hanches courbées, les bras et les jambes qui ont le front très fuyants et les pommettes particulièrement larges et proéminentes, la tête vue de face représentée plutôt d'une façon esquématisée du crâne qu'au naturel. Les yeux sont petits, les yeux étant peu profonds et les cartilages du nez légèrement aplatis, les yeux sont plutôt à la surface que chez nous. Caractéristique. C'est cependant le nez, c'est celui du type chinois ou mongol; la tête du Japonais est plus grosse; sa figure plus allongée et plus régulière; enfin le nez est plus saillant, moins desséché, souvent même presque aquilin.

Toute la population japonaise a la chevelure lisse, épaisse et d'un noir ébène. Les femmes elle est moins longue en Europe et dans la Malaisie. La couleur de la peau varie depuis les teints cuivrés et basanés jusqu'au blanc mat. La nuance dominante est le brun verdâtre, bien distincte de la teinte brune des Chinois. Les femmes ont le teint plus clair que les hommes; on en voit beaucoup qui sont parfaitement blanches. Leur trait caractéristique et qui les distingue des autres races est que, sur la poitrine, on ne voit pas les yeux bridés et une disgracieuse dépression de la poitrine, que l'on retrouve même chez les personnes à la fleur de l'âge.

Le Japonais se distingue par l'intelligence, le docteur, la politesse, l'élégance, le meuble, par son caractère joyeux et portée vers la plaisanterie, et par une politesse exquise.

Un de ses traits caractéristiques est son caractère absolument religieux. Ce n'est point à dire que les temples et les religions manquent au Japon. Les uns et les autres sont au contraire fort nombreux. On y trouve les bouddhistes, les shintoïstes, les héros mythologiques, des génies protecteurs, etc.; on y voit des bonzes, des ermites, des confréries, des sectes en grand nombre; mais les gens instruits et civilisés ne croient qu'à la morale.

Les bains publics sont extrêmement nombreux dans les villes et les habitations sont très propres, ordinairement sans mélange d'aucun autre liquide et sans suco.

Les bains publics sont extrêmement nombreux dans les villes et les habitations sont très propres, ordinairement sans mélange d'aucun autre liquide et sans suco.

Le thé et le saké en sont l'accompagnement obligé et ces deux boissons se consomment ordinairement chaudes.

Une des plus singulières coutumes du Japonais est celle qui est connue sous le nom d' "hara-kiri" et qui consiste à s'ouvrir le ventre. Ce n'est pas comme on le croit, une manière de se suicider.

L'écœpe pas de la petite on je me fêche.
Toute nigouinne et faible qu'elle était,
Elle se crispait pas le grand Vieux.
Elle avait su prendre de l'empire sur lui. Lorsqu'elle lui tenait tête, il baissait facilement pavillon.
Il en fut de même dans cette circonstance.

—Soit, dit-il. Mais que ne je l'entende pins...—
Thérèse n'en demandait pas davantage.

Elle fit la toilette de Rose en la cajolant, en essayant doucement les lamours qui perlèrent sans cesse aux cils de ses beaux yeux, tout joyeux de tristesse.

Elle réussit, à force de tendresse, à persuader à l'enfant que Perrine reviendrait à la chercher le soir même, au plus tard le lendemain matin, pour la rendre à ses parents.

Cette espérance calma pour le moment le gros chagrin de Rose.

—Qu'est-ce, Thérèse, ça quitta pas une seconde. Elles prirent ensemble le café au lait matin.

Elles firent ensemble une longue promenade dans le jardin, sur Combe. Durant cette excursion, Thérèse se forgea de distraire l'enfant par des courses, par des jeux, par des cancaneries. Elle lui parla de la merveilleuse auréole qu'elle avait gagnée dans l'apéroche, au nombre nombreux qui viendrait, des applaudissements qui féliciterait à la scène de l'escamotage.

Elle racontait vaguement les histoires de sa gardienne. Toutefois elle prôta l'oreille au mot de comédie. Elle demanda en fin de compte :

—C'est un escamotage, qu'est-ce que c'est que ça ?

Thérèse était heureuse d'avoir excité l'attention à la curiosité de l'enfant. Elle lui dit :

—Voilà, ma chérie. Je monte sur une table, Victor prend un grand coucoure qu'il pose sur moi. Au bout de

ne me voit plus. J'ai disparu complètement. Je suis ni dans la coucoure ni sur la table.

—Ah ! si ! Rose étonnée.

—Oui, c'est très curieux. C'est ce qu'on appelle un escamotage, l'escamotage d'une femme.

—Mais alors, où est tu ?

—Je te le montrerai, et si tu le veux, je l'escamoterai moi-même.

—Est-ce que ça fait du mal ?

—Pas du tout.

—Mais le coucoure, quand on le pose sur vous, ça ne vous étouffe pas ?

—Pas le moins du monde. Tu verras, ajouta Thérèse en souriant.

XXIX

Ce tour d'escamotage dont elle entretenait l'enfant et qui à fait grand bruit à cette époque était d'une réelle simplicité.

Tout le monde connaît le truc du "Décapité" étonnant, qui consiste essentiellement dans un jeu de glaces entourant les pieds d'une table et posées de telle façon que tout en forant caïse, elles donnent l'illusion d'une table parfaitement évidée.

Les spectateurs aperçoivent très distinctement la planche horizontale supportée par quatre pieds avec la vide illusion, comme nous l'avons dit, puisque les glaces, habilement combinées, forment une cloison qui s'élève aux poutres les plus dédants, les plus scrutateurs.

Des lors, il est facile d'imaginer que une personne peut s'asseoir sur une table, faire place dans cette cloison, passer seulement sa tête par un trou circulaire pratiqué au milieu de la table et ronler des yeux un adresser des paroles à qui veut.

On verra ainsi une tête vivante sur la table, tandis que le vide existera dessous. Tel est le truc du "Décapité par

Il la eut le plus grand succès à ses débuts. Mais sa facilité d'exécution l'a conduit rapidement en discrédit, en décadence.

Les forlans s'en sont emparés pour le multiplier, pour le pratiquer d'une façon vulgaire. Ils en ont détruit le prestige et l'effet.

C'est le même procédé qui servirait à Lardiose pour opérer avec une grande vulgarité, dans l'état de sa fortune. Sa table parfaitement pleine, de bas en haut, paraissait tout à fait vide, aujourd'hui, n'ayant que sa surface planée sur quatre pieds.

En réalité, c'était un coffre énorme, avec un entourage de miroirs acieufiquement disposés. Dans la planche supérieure, une traîne d'assises formait une espèce de Thérèse ou des objets qu'elle avait à glisser sur la table.

Ce matin-là, Thérèse n'avait pas eu le temps de faire sa toilette. Elle se trouvait au restaurant voisin un plat de viande et de légumes pour le déjeuner. Elle se sentait le cœur à l'aise.

Elle avait senti, jusque-là un certain plaisir à peindre le bonheur de Rose, à effacer la consternation de son doux visage.

Elle avait même obtenu d'elle une promesse qu'il lui tardait d'annoncer à Lardiose.

Elle lui en fit la confidence à table.

— Je l'ai recréé, lui dit-elle, une nouvelle Rose.

— Ah bah ! laquelle ?

— La jolie enfant que voici.

— Pourquoi faire ?

— Pour corser le numéro de l'escamotage.

— Ah ! oui, avec sa figure pleurée, ça ferait bien sur la scène.

— Mais, Lardiose, tu ne veux pas être plus gracieux pour elle, il m'y aura pas moyen que ça marche. Seulement, ça ne sera ni de sa faute ni de la mienne.

— Tu es sûr bien qu'elle est jolie ?

— Maussade.

Il montrait, en parlant ainsi, la petite Rose allongée à côté d'une grise, et qui, par sa couleur, sa forme, sa position à l'entretien des deux baladins, mais contemplant en elle-même les images adorées de son père et de sa mère, qu'elles lui venaient à l'esprit.

— N'est-ce pas, Rose, que tu seras gentille ? lui demanda Thérèse.

— Oui ! oui, madame, répondit-elle d'un ton d'obéissance.

— Et que, lorsque Victor retirera le couvercle de la table sur laquelle tu apparais, tu adresseras au public un grand merci bien entendu.

— Oui, madame, répéta l'enfant en essouffant d'un air soufleté les sourires qu'on lui demandait.

— Et maintenant, Lardiose, l'épaua avec impatience en voyant la physionomie désolée de Rose. Puis, une inspiration lui traversa l'esprit. Il la développa aussitôt à la satisfaction de sa femme.

— C'est dommage que cette môme-là ne soit pas en train. Elle est jolie. Nous aurions un numéro superbe, d'escamotage, si elle était en train. Ça te va-t-il ? le bonnet de fleurs. Ce serait une série de transformations charmantes. Le public serait ravi, enthousiasmé. Pensez-vous que je pourrais le faire ?

— Ça dépendrait de la môme, mais en une fillette ravissante comme celle-ci, si elle voulait être gaie et riieuse ; je changerais la fillette en jeune fille agréable comme tu veux.

— Merci, Victor, interrompit Thérèse.

— Quand tu veux être agréable.

— Mais, je veux toujours.

— Toujours, c'est bien. Quelle matière à boniments mirobolants ! Quelle occasion unique pour épater les spectateurs et séduire les masses ! Entrez ! Venez voir les trois prestes d'âge de la femme, grande séance de magie, où la jeune fille redevient enfant, où l'enfant se métamorphose en bonnet de fleurs, où la fillette redevient d'âge de son petit bonnet. Venez voir, ça n'est que ça...

avait inventé un supplice atroce : le condamné était suspendu la tête en bas dans une cage, on fermait la porte, on le vertue par où les pieds sortaient seuls ; on le laissait dans cette position jusqu'à ce que la mort s'ensuivit.

Par une contradiction assez bizarre, les Japonais sont les seuls peuples de la terre, celui qui possède le plus de temples et en même temps le moins de sentiment religieux. Le Japon est couvert de pagodes bouddhiques, dont plusieurs ont l'air d'être des églises.

Des statues colossales de divinités se rencontrent fréquemment en rase campagne.

C'est surtout dans les travaux décoratifs, dans l'ornementation des temples, dans les arts, que se distinguent les Japonais. Rien de vivant, de coloré, de vibrant, de délicat, de varié, de compliqué et de gai comme les compositions qu'ils produisent en ce genre. Ils y ont mêlé une composition, une idée d'imagination, un sentiment de la nature et en même temps une fantaisie vraiment merveilleuses.

Le recrutement de l'armée japonaise, fort difficile aujourd'hui à cause de la récente révolution, marche cependant avec le progrès avec l'entraîn de toutes les institutions de ce pays. Le Mikado, chef souverain actuel, a groupé comme il lui a paru bon, sous son drapeau, des éléments, les a soumis à l'uniforme, les a casernés, leur a imposé l'équipement, la manœuvre, la discipline des Européens. Tout cela cependant ne marche pas sans difficulté. Les soldats japonais ne renoncent pas facilement aux habitudes qu'ils ont contractées sous les seigneurs du pays. Mais la ferme volonté du gouvernement servie par l'activité et l'ardeur de ces soldats, qu'il a mandés auprès de lui, viendra rapidement à bout de cette résistance. Tous les soldats japonais sont aujourd'hui armés de fusils à tir rapide ; le Japon a donc des armées militaires de plus en plus importantes.

La marine est plus avancée encore à certains égards que l'armée de terre.

Le décret du 28 décembre 1894 a rendu au Japon le service obligatoire avec un an de rachat et trois ans de service

**ETRANGLEE PAR LES BRIDES
DE SON CHAPEAU**

Une vieille femme convenablement mise a été trouvée étendue morte vers six heures du matin, au pied de l'escalier, dans la cave d'une maison de Vins de Houston street, à New-York.

Les policiers qui se trouvaient en tournée et l'on s'est d'abord cru en présence d'un crime mystérieux. Toutefois quand on a fouillé la défunte, on a trouvé sur elle un porte-monnaie rempli de 838.70 dollars. Deux livres de papier d'épargne représentent une somme de \$7,000 environ. Grâce à ces livres, la défunte a été reconnue pour une nommée Catherine J. McGarren, âgée de 62 ans, qui son frère qui est plombier dans la 17e rue Ouest. On a appris alors que Catherine était allée passer la soirée de mardi chez une de ses amies, Bridget O'Reilly, demeurant à l'étage le plus bas de la maison de Houston street. Les livres étaient déjà étendus dans l'escalier, lorsque Catherine est descendue pour rentrer chez elle. Il en est résulté qu'elle a dû se précipiter dans la chaussée, elle a sniri l'escalier jusqu'à la cave, et l'on suppose qu'elle est tombée accidentellement en arrivant aux dernières marches et qu'elle a perdu la vie.

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans ce triste accident, c'est que, d'après les constatations médicales qui ont été faites depuis, Catherine McGarren n'était nullement atteinte de vertige ou de chute, mais qu'elle a été littéralement étranglée par les brides de son chapeau qui étaient beaucoup trop serrées. Catherine était une ancienne servante qui travaillait pour un riche et avait retiré de son piquet temps chez son frère.

—La compagnie des Vins de Bordeaux embouteille 150 douzaines par jour, soit 1800 douzaines par semaine et 84 en cave, c'est-à-dire les vins de 86 et 88 sont souvent vendus sur l'écrêtquette. 30 rue Réaumur. Téléphone 1394. 216-1 M

FEUILLETON DE LA PRESSE

AUTRE ANNEE

(364)

TROISIEME PARTIE

(Suite)

— Bien que le dialogue engagé entre Thérèse et l'enfant eût lieu au sujet très bas, il se souleva sur tout comme un poids de vingt livres, et la rapporta sur l'estrade où il la jeta sur son grabat, saisie de terreur, pantelante d'émotion.

— Il venait de lui courir aux oreilles d'une voix formidable :

— Ne t'avise pas de recommencer ce coup-là, je te diffamerai d'importance et tu seras attachée à tout jamais à ce poteau, là-bas, dans le fond de l'estrade ! Tu entends, mauvaise sale !

— Oh ! maman, maman !... répétait l'enfant.

— Et puis, fichemoi la paix avec ta mère, tonna encore Lardose. En voilà assez. Je n'aime pas toutes ces grimaces.

— Dieu ! que tu es insupportable, mon pauvre Victor ! intervint Thérèse. Rose a besoin de ménagements, tu ne fais que grossir après elle. Tu comprends, n'est-ce pas ?

— Oh ! si ! tant que nous la gardons jusqu'à retour de Perrine.

— Malheureusement, oui.

— Je ne veux pas attendre, fit encore l'enfant, j'ai une autre bonne idée. Il faut me ramener chez mes parents ce matin.

— Tu n'as rien de mieux à proposer, dit Thérèse. Lardose ?... cria encore la petite vermeille. Qu'est-ce que nous allons en faire d'ici à ce soir, et peut-être d'ici demain ?

— Ça va, ça ira le plaisir, répétait Thérèse d'un ton couronné, de ne plus rien dire à cette enfant. Elle est dans la peine. Ce ne sont pas tes injures ni tes caprices qui vont lui faire plaisir, tu finiras par nous attirer des... désagréments. Le seul parti à prendre est d'être faire patienter Rose jusqu'au

— Dix continues, deux sons ! Bravo, Totor ! — criaient Thérèse en élevant en l'air les deux doigts de la main droite pour indiquer au public ébloui le prix des boules. Eh bien ! tu peux arranger ton bonnet, mais dans les concours chers, il n'y a rien dans le truc. N'est-ce pas, mon amour ?

— Oui, madame. Seulement, Perrine me reproche de ne pas m'écouter.

— Oui, je te le promets.

Cette parole de Thérèse déclancha l'enfant.

— L'arabesque parut enchanté. Il barbouilla d'encre en gros caractères une affiche annonçant une séance extraordinaire.

— Puis, l'homme vint, il s'escriema de son mieux sur un tambour à la parade. A côté de lui Thérèse, en ballerine, faisait retentir une paire de cymbales.

— Elle se faisait applaudir à grands cris. Une robe de tulle écourtée, et il avait fait, avec quelques fleurs naturelles, une coiffure très amusante. L'enfant était très malade, mais il était sûr de tristesse enveloppant son gentil visage.

— Elle se tenait sur l'estrade, habillée d'une jupe bouillonnée de Thérèse, assourdie par le bruit de cette musique de sauvages, plongeant ses yeux effarés dans la foule qui affluait auprès de la scène comme si elle était devant une figure amie, une personne de sa famille, son père si bon, sa mère si affectueuse.

— Pourquoi ses chers parents n'étaient-ils pas là ?

— L'annonceur lança son tambour, Lardoise prit la parole et déploya une verve endiable.

— Il assaillissait son éloquent de gestes de son grand bras, et sa voix réveillait le rire de la foule. Il avait un colossal succès de présentation qui prépara le succès de la parade.

— Les deux enfants eurent des séances d'hypnotisme et l'escamotage d'une femme, le premier plaçant au vif la curi-

osité de spectateurs, le second les ravissant.

— Ce fut bien autre chose avec l'ample fientation due au concours de la petite Rose. Le triomphe du Lardoise fut complet. Il avait fait un discours charmant, rose et pompeux.

— Il n'y avait qu'une ombre à ce triomphe.

— Lorsqu'il enlevait le couvercle qu'il avait placé précédemment sur Thérèse, et qu'il montrait la petite Rose, c'est à dire la jeune fille méfiançophobe c'était un enfant, un petit paraitre avec un air de l'expression une tristesse navrante, et, il lui disait sous ses dents :

— Tu souris, mais tu es triste.

— L'enfant, maintenant un sourcil noir, douloureux malgré elle, qui exprimait anxiété sur ses lèvres.

— Elle se la tète de Rose était tellement belle, et elle était si bien annoncée, qu'elle surprenait que le public, sans faire attention à l'expression de l'enfant, se plaidait à tout rompre.

— Elle l'apaisait et, les gros, les gros, les pièces blanches pleurent dans la tire-rou du grand magistère du public tant magique.

— Thérèse et Thérèse nageaient dans la joie.

— Rose était de plus en plus nombre.

— Pendant le dîner, elle avait demandé si elle pouvait venir avec elle, et elle se lui avait répondu qu'elle l'attendait d'un instant à l'autre.

— Le soir, à dix heures, après la dernière représentation, Rose lui demanda encore :

— Perrine n'est pas venue, pourquoi ?

— Mais, mon chéri, je ne sais pas. Elle a dit qu'elle revient avec elle d'un jour au demain. Attendons. Nous n'avons faire dodo. Tu dois être fatigué. Perrine te reprendra demain et te rendra tout.

— Je ne veux pas coucher ici !... Je veux repiquer vers maman !

— A suivre

LEÇONS DE CHÈSES POUR LES ENFANTS

L'OR ET L'ARGENT

Procurez-vous une pièce d'or et une pièce d'argent, puis comparez-les. La pièce d'or n'est-elle pas plus grande, plus lourde, plus brillante que celle d'argent ?

Vous savez donc déjà que l'or est un métal plus précieux que l'argent, et beaucoup plus cher. L'or vaut, en effet, environ seize fois plus que l'argent.

Écoutez le son que produit la pièce d'or en tombant sur la table. Vous reconnaîtrez le son métallique. Les pièces d'argent et de bronze produisent un son anodin, mais bien reconnaissable pour chaque métal qu'il nous rend.

On appelle souvent l'or "métal précieux", le roi des métaux, tandis qu'on appelle le fer, le cuivre, des "métaux vulgaires". Il possède assurément des qualités incontestables. Il est suffisamment dur, sonore, facile à travailler, l'air et l'humidité ne l'altèrent pas. Mais ce qui constitue surtout la grande valeur de l'or, c'est qu'il est rare. Sa valeur ne vient point des services réels qu'il nous rend.

Or pourrait très bien se passer d'or. L'argent deviendrait la monnaie la plus précieuse. À défaut d'argent, on aurait le cuivre, le nickel, etc.

Si par hasard on découvrait des mines d'or si riches que le travail d'extraction ne coûtât presque rien, et si abondantes que l'on pût en tirer une quantité double de la quantité d'or qui existe actuellement sous forme de monnaies, de bijoux, etc., l'or diminuerait de valeur : il ne vaudrait plus que huit fois autant que l'argent.

Quant à l'appeler le "roi des métaux", c'est commettre une injustice. Si l'on apprécie chacun d'eux d'après les services qu'ils nous rendent, le roi des métaux, c'est le fer, car c'est le plus utile. Sans lui nous serions obligés de renoncer à tous les progrès accomplis par une suite de générations pour nous fabriquer des chemises, des outils, des armes. C'est lui qui est le plus précieux des métaux, tandis que l'or est le plus joli et celui qui vaut le plus cher.

On retire l'or de la terre comme les autres métaux. Il s'y trouve sous forme de roches, tantôt dans des sables mêlés de cailloux qui proviennent de la destruction lente des roches et que l'eau a entraînés au loin.

La Houma, la Russie et l'Australie possèdent des mines d'or assez riches. Cependant la plus grande partie de ce métal nous vient de l'Amérique et de l'Australie.

Quelques-fois l'or se trouve intimement mêlé dans les roches avec du soufre, du cuivre, de l'argent, etc. Il faut alors fondre plusieurs fois, par des procédés compliqués et coûteux, ce minerai d'or. Mais le plus souvent le métal se rencontre disséminé dans la pierre en toutes petites parcelles mélangées seulement d'argent et d'un peu de cuivre.

Dans ce cas, on broie le minerai, on le lave, puis on le sépare de la pierre, puis on le lave de nouveau, puis on le sépare de la pierre en toutes petites parcelles mélangées seulement d'argent et d'un peu de cuivre.

Après avoir moulu la pierre, on y ajoute assez d'eau pour former une pâte très claire, on verse cette pâte dans une cuve où dans une anse circulaire où elle est sans cesse agitée, et l'on y ajoute un peu de mercure au virage. Le mercure est le métal liquide, le plus précieux, que vous avez vu dans le tube du baromètre.

Assurément, du mercure se trouve en présence d'une parcelle d'or. Il le dissout, comme l'eau dissout le sel. Dans la cuve, le mercure s'empare ainsi de chaque grain d'or si petit qu'il soit, de sorte qu'un bout d'un certain temps on peut laisser couler la boue et recueillir au fond le mercure, plus pesant même que l'or, qui s'est réuni en masse.

On a ainsi du mercure qui contient de l'or en solution.

Pour retirer l'or, on procède comme pour retirer le sel dissous de l'eau : on évapore le mercure par la chaleur, et l'or reste seul au fond du vase.

Mais comme le mercure coûte cher et que ses vapeurs sont nuisibles, on le vaporise dans un appareil spécial, une sorte d'alambic, qui permet de "condenser" et de recueillir le mercure pour s'en servir de nouveau.

Sous l'influence de l'air, l'humidité, du froid et de la chaleur, les roches, les pierres se brisent, s'émiettent, s'usent. Tous ces débris sont entraînés par les pluies, dans les vallées.

Si quelques-unes de ces roches contiennent de l'or, on le retrouve dans la terre là où le fleuve, la rivière, le torrent coulaient autrefois. Cette terre-là est une mine d'or, une mine "d'alluvion" ou "placer".

On enlève les grosses pierres, les cailloux, puis on lave le gravier et le sable, comme on l'a vu dans la mine d'or. On bien on emploie le mercure pour dissoudre les parcelles d'or.

Jadis on n'exploitait que ce genre de mines. L'or s'y trouve tantôt en fine poussière, tantôt en "paillettes" ou en petits grains aplatis, sous, polis par le frottement contre le sable ; tantôt en morceaux un peu gros nommés "pépites". Mais les pépites sont rares.

L'or, tel qu'on le retire des mines, n'est pas pur. C'est un "alliage" naturel qui contient un peu d'argent et quelquefois de cuivre. Mais on sépare très facilement l'or par un moyen d'acides qui dissolvent l'argent et le cuivre sans attaquer l'or.

Celui-ci est d'un jaune éclatant, un peu rouge, très mou, extrêmement "ductile" et "malleable" : c'est-à-dire propre à être tiré en fils ou étendu en lames.

On peut faire des lames, des feuilles d'or, si minces qu'il faut plus de vingt pour égaler l'épaisseur d'une feuille de papier semblable à celui de vos livres.

Mais l'or pur est trop mou pour qu'on l'emploie à la confection des monnaies, des bijoux, etc. Il serait trop facile à rayer, à plier, et s'userait trop vite. Aussi on y ajoute une certaine quantité d'argent ou de cuivre pour former un "alliage" plus dur, plus sonore, plus résistant. Les pièces d'or contiennent neuf parties d'or pur et une partie de cuivre. L'alliage des bijoux contient moins d'or pur.

LES ECHECS

Samuel, le 25 juillet 1894.

Les communications concernant les Échecs et les Dames doivent être adressées comme suit : "Les Échecs", bureau de La Presse, 100 rue St-Jacques, Montréal.

Le Club d'Échecs de la Matinée, St-Pierre, rue Vézina, est ouvert tous les mercredis, vendredis et samedis après-midi, de 2 heures à 5 heures, sous la présidence de M. J. G. Lefebvre, 100 rue St-Jacques, Montréal.

PETITE CHRONIQUE

On a l'habitude de placer l'argent au second rang parmi les métaux précieux. Le nouveau tournoi des Échecs, aura lieu en septembre prochain, à Berlin.

Le "match" que nous avons annoncé, samedi dernier, n'a pu avoir lieu, vu l'absence d'un certain nombre de joueurs des deux clubs, qui sont actuellement en villégiature. Nous croyons savoir, cependant, que l'affaire a été renvoyée au mois de septembre.

Une très intéressante partie d'échecs, dit notre confrère, le *Brooklyn Eagle*, vient d'être jouée au Manhattan Chess Club, de New York, M. Scudlark, adversaire M. H. H. Pillsbury, J. M. Hanham et le Dr O. Simonson, qui jouent en consultation. Ce qui rend cette partie originale, c'est que les cavaliers et les fous avaient été transportés, les vœux venant à gagner la partie au même coup.

Problème No 214
Composé par M. H. F. L. Myer.
Noirs—7 pièces

Blancs—3 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

Problème No 215
Composé par M. B. G. Laver.
Noirs—7 pièces

Blancs—8 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

Problème No 216
Composé par M. B. G. Laver.
Noirs—7 pièces

Blancs—8 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

Solution du problème No 212
Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

LES ECHECS

Samuel, le 25 juillet 1894.

Les communications concernant les Échecs et les Dames doivent être adressées comme suit : "Les Échecs", bureau de La Presse, 100 rue St-Jacques, Montréal.

Le Club d'Échecs de la Matinée, St-Pierre, rue Vézina, est ouvert tous les mercredis, vendredis et samedis après-midi, de 2 heures à 5 heures, sous la présidence de M. J. G. Lefebvre, 100 rue St-Jacques, Montréal.

PETITE CHRONIQUE

On a l'habitude de placer l'argent au second rang parmi les métaux précieux. Le nouveau tournoi des Échecs, aura lieu en septembre prochain, à Berlin.

Le "match" que nous avons annoncé, samedi dernier, n'a pu avoir lieu, vu l'absence d'un certain nombre de joueurs des deux clubs, qui sont actuellement en villégiature. Nous croyons savoir, cependant, que l'affaire a été renvoyée au mois de septembre.

Une très intéressante partie d'échecs, dit notre confrère, le *Brooklyn Eagle*, vient d'être jouée au Manhattan Chess Club, de New York, M. Scudlark, adversaire M. H. H. Pillsbury, J. M. Hanham et le Dr O. Simonson, qui jouent en consultation. Ce qui rend cette partie originale, c'est que les cavaliers et les fous avaient été transportés, les vœux venant à gagner la partie au même coup.

Problème No 214
Composé par M. H. F. L. Myer.
Noirs—7 pièces

Blancs—3 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

Problème No 215
Composé par M. B. G. Laver.
Noirs—7 pièces

Blancs—8 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

Problème No 216
Composé par M. B. G. Laver.
Noirs—7 pièces

Blancs—8 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

Solution du problème No 212
Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.

Blancs : 1. DTR, 2. Mat selon le coup des Noirs.

Noirs : 1. C2D, 2. D1R, 3. C3C, éch.



LES PILULES D'AYER

"Je vendrais pouvoir ajouter mon témoignage à celui de tant d'autres qui ont fait usage des Pilules d'Ayer, et dire que j'en prends depuis plusieurs années et que j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats."

Pour l'Estomac et pour les maladies du foie ainsi que pour la guérison des migraines causées par ce dérangement, les Pilules d'Ayer sont sans égal. Quand mes amis me demandent quel est le meilleur remède pour les dérangements de l'estomac, je leur réponds invariablement : les Pilules d'Ayer. Prenez-les à temps et elles arrêteront un rhume, empêcheront la grippe, compensent la faiblesse des organes digestifs. Elles sont faciles à prendre et

Sont les Meilleures médicinales de famille que l'on trouve chez M. H. F. L. Myer, 100 rue St-Jacques, Montréal.

LES PILULES D'AYER
Les plus hautes récompenses à l'Exposition Coloniale.

La Saisonnalité d'Ayer pour le Sang.

VOICI L'ETE —ET AVEC LUI—

SON CORTEGE DE MALADIES

Rappelez-vous que le Remède anticholérique du Dr Starr est sans égal pour guérir les crampes, les coliques, la dysenterie, la diarrhée et les maladies d'estomac de toutes sortes.

50c LA BOUTEILLE
Chez tous les Pharmaciens.

WALLACE DAWSON
MONTREAL

UN service court et bas prix et les conditions les plus favorables pour nous les Rois des Marchands d'Articles de Ménage.

COUSSET VIDE

Rempli de deux manières.

(a) Nos prix, pour tous articles, aident à acheter ce qu'il faut. On est toujours sûr de son achat chez nous. (b) Il n'est de même de nos conditions de paiement. Il n'est pas nécessaire, pour acheter chez nous, d'avoir, sur le coup, la bourse complètement garnie. Tous articles vendus au plus bas prix, soit argent comptant, soit à crédit.

Le bonheur parfait au foyer. Tel est l'objet constant de nos pensées. Comment rendre la maison attrayante.

Cuisine, Salle à manger, Salon, l'ambres à coucher. Toute la maison.

Les plus bas prix et les conditions les plus favorables pour nous les Rois des Marchands d'Articles de Ménage.

Le bonheur parfait au foyer. Tel est l'objet constant de nos pensées. Comment rendre la maison attrayante.

Cuisine, Salle à manger, Salon, l'ambres à coucher. Toute la maison.

Les plus bas prix et les conditions les plus favorables pour nous les Rois des Marchands d'Articles de Ménage.

Le bonheur parfait au foyer. Tel est l'objet constant de nos pensées. Comment rendre la maison attrayante.

Cuisine, Salle à manger, Salon, l'ambres à coucher. Toute la maison.

Les plus bas prix et les conditions les plus favorables pour nous les Rois des Marchands d'Articles de Ménage.

Le bonheur parfait au foyer. Tel est l'objet constant de nos pensées. Comment rendre la maison attrayante.

Cuisine, Salle à manger, Salon, l'ambres à coucher. Toute la maison.

Les plus bas prix et les conditions les plus favorables pour nous les Rois des Marchands d'Articles de Ménage.

Le bonheur parfait au foyer. Tel est l'objet constant de nos pensées. Comment rendre la maison attrayante.

Cuisine, Salle à manger, Salon, l'ambres à coucher. Toute la maison.

Les plus bas prix et les conditions les plus favorables pour nous les Rois des Marchands d'Articles de Ménage.

Le bonheur parfait au foyer. Tel est l'objet constant de nos pensées. Comment rendre la maison attrayante.

Cuisine, Salle à manger, Salon, l'ambres à coucher. Toute la maison.

VILLAGIATURE

HOTEL BELLEVUE, Chambly, Bassin, P. Q. Cet hôtel sera ouvert le 1er mai, complètement remis à neuf, avec chambres confortables, grande literie, bonnes chaufferies pour la chasse et la pêche, ce qui en fait un des plus beaux hôtels du pays pour les touristes durant l'été. Non service par le W. T. H. de la vallée de la rivière de la Madeleine. Prix spéciaux aux familles. Adresses : P. O. LEBLANC & Co., propriétaires, Chambly, Bassin, 14-150-2.

ILE DU PRINCE EDOUARD, HOTEL ACADIA, Grand Tronc, Acadie. L'ouverture de la deuxième saison aura lieu le 15 juin. Pour renseignements et conditions s'adresser comme ci-dessus, 17-2-3 M. L. MALL, propriétaire.

CACOUNA, On aller durant la saison des châteaux. Le St Lawrence Hall, Cacouna, sera ouvert pour la réception des touristes le 15 de juin.

A cause des demandes incessantes pour accommoder au St Lawrence Hall, place d'Armes, à Cacouna, les touristes, nous sommes obligés d'annoncer la date d'ouverture de la saison des châteaux le 15 de juin.

Hotel des Sources Saint-Léon, Ouvert pour la saison de 1894. Prix : \$2 par jour, \$5 par semaine en montant. Chaud et confortable durant les hivers, Grand bal tous les samedis. Passages à prix réduit par le chemin de fer Pacific Canadian. Billets d'excursion \$1.00, enlève chaque samedi et tous jusqu'à lundi suivant.

C. E. A. LANGLOIS, Gérant, Sources St Léon, St Léon, P. Q. 17-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-68

M. et Mme Montagne étaient venus
passer la belle saison à Clifton, avec leurs

-J'ai sonné, il est vrai, mais pour

voix douce, ne vous effrayez pas ainsi.

la bouteille. 45-A-mjs

73-200



la bouteille. 45-A-mjs

73-200



TEMPERATURE

(Probabilités pour les prochaines 24 heures)

TORONTO, 28.—Vents de sud à ouest, temps beau et chaud. Orage dans quelques endroits, ce soir et demain.

MONTREAL, 28 juillet 1894.

Bulletin d'après le thermomètre de Heuss et Harrison, 1840 et 1842 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum..... 86
Minimum..... 66
Aujourd'hui minimum..... 66
Aujourd'hui maximum..... 86

D'après le baromètre aujourd'hui 8 h. 15 m. 28.75, 12 h. 28.75, 2 h. 28.75, 4 h. 28.75.

La circulation de "LA PRESSE" (35,314 copies par jour) est cinq fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

NOTRE PROCHAIN FEUILLETON

Le feuilleton que nous publions actuellement, AMOUR ET HAINE, ou Le drame de Bictère, tire à sa fin. Nous prévenons nos lecteurs dès à présent que celui dont nous allons commencer la publication très prochainement est appelé à un retentissement comme jamais n'en a eu encore de roman publié au Canada.

LA CROISSE

Les amateurs du jeu de croix attendent avec impatience la suite de cette après-midi, entre les Shamrocks et les Montreux. Les paris sont de deux contre un en faveur des Shamrocks.

D'OU VIENT-IL?

L'individu qui, dimanche dernier, a été transporté sans connaissance à l'hôpital Général, qui avait été recueilli sur le chemin de la Côte des Neiges, a déclaré hier qu'il se nommait Maxime Chénou. On ne sait où il demeure. Il souffrait d'une attaque d'apoplexie.

SCHISME

On mande de Buffalo qu'un grand nombre de catholiques polonais s'organisent pour se séparer de l'église.

ELEVÉ AU SENAT

Le bruit court dans les cercles politiques que M. Dupont, député de Bagot, sera nommé sénateur en remplacement de l'hon. M. Chaffers, décédé.

LA Foudre

On écrit de Saint-Jean que le tonnerre a mis le feu, mercredi après-midi, à une grange appartenant à M. Cyrille Samois, dit Grand Bernier. La grange était remplie de foin et M. Samoisette fait une perte d'un millier de piastres.

LE BLE

Les dépêches de Winnipeg nous apprennent que la coupe du blé est commencée dans plusieurs endroits de la province de Manitoba. Jamais elle n'a commencé si tôt. Le grain est très beau.

PERSONNEL

Un peintre canadien, M. Ludger Larose, est arrivé ce matin à bord du vapeur "Lake Superior". M. Larose revient d'un voyage d'affaires en Europe, et dans les meilleurs ateliers de Paris.

UNE CHUTE

Hier soir, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée à l'ascenseur de la Montagne pour recueillir une petite fille de 7 ans nommée Leslie Thompson, dont les parents demeurent au No 228 de la rue Montebello. La petite fille, en jouant, avait fait une chute et elle s'était blessée à la tête et au menton. Elle a été transportée à l'hôpital, où elle a reçu les soins nécessaires, puis renvoyée chez ses parents.

NOUVELLE COMPAGNIE A FONDS SOCIAL

La "Campbellton Water Supply" s'est réunie hier, pour l'élection de ses officiers. Ont été nommés directeurs : M. J. R. Thibault, M. J. S. Bousquet, Alfred Thibault, Chas. Courcel et J. H. Lefebvre. A une assemblée subséquente des directeurs M. J. S. Bousquet a été élu président et J. H. Lefebvre, secrétaire. L'objet de cette compagnie est de construire un aqueduc par la ville de Campbellton, N. B.

DOIGT COUPE

La voiture d'ambulance de l'hôpital Général est allée ce matin à Malouine, hier soir, M. J. Quinn, qui venait de se faire couper un doigt dans une machine. La blessure profonde, la victime a été renvoyée chez elle.

CONCERTS

Un grand nombre de personnes se rendent depuis quelques temps, le soir, sur le par des Shamrocks, où la fanfare du bataillon Royal Scots donne de forts beaux concerts.

VIANDE MALSAIN

M. A. Bayard, inspecteur des abattoirs de l'est, a confisqué, jeudi, un bœuf subordonné dans le poumon et le foie étaient tous tuméfiés, ainsi qu'une partie de la poitrine et de la région des reins. L'animal pesait à peu près mille livres. Cette viande a été incinérée. C'est la deuxième saisie de ce genre depuis un mois. M. Bayard a aussi confisqué, cette semaine, la carcasse d'un veau.

NOTES COMMERCIALES

Vigilant Cigar Parlor—Léonidas Soucy et Eudore Roy ont enregistré leur dissolution.

Proulx & Mongeau—Antoine Proulx et Wilfrid Mongeau font affaires comme charpentiers.

Tancrède Sylvestre & E. L'Ecuyer—Ces messieurs, faisant affaires comme épiciers, ont enregistré leur dissolution.

UNE OMISSION

Nous avons omis dans la liste des donateurs du pique-nique des délégués de la Ligue des Femmes, qui ont apporté avec eux de la nourriture, des boissons, etc. Les personnes qui ont offert une magnifique coupe en argent.

UN NOUVEAU PROJET

Des pagodes pour lesquelles la ville n'aurait rien à payer

LA VACCINATION

L'état sanitaire de la ville s'améliore. L'épidémie de la fièvre scarlatine est presque complètement éteinte. Comme nous l'avons déjà dit, il n'y a plus de cas de maladies à l'hôpital Général, et le comité d'hygiène a résolu hier après-midi de fermer aujourd'hui même l'hôpital de cette ville. Le bureau d'hygiène a distribué 17,000 copies de vaccin ; d'après les retours reçus jusqu'à présent, 10,654 personnes ont été vaccinées, dont 6,117 pour la première fois. Les médecins de la ville ont fait 2,340 vaccinations. La ville a payé aux divers médecins \$1,520.25 pour frais de vaccination. Tous les rapports sont pas encore été faits au bureau d'hygiène. On a raison de croire qu'il y a eu 13,000 vaccinations. L'échevin Leclerc dit que le comité devrait s'assurer si tous ceux qui ont été vaccinés ont été vaccinés avec du vaccin de bonne qualité. Les autres médecins seront examinés à la prochaine séance du comité.

Le docteur Laberge est nommé bactériologiste officiel du département. Plusieurs comptes pour la construction de l'incinérateur sur la ferme Gregory ont été déposés au bureau d'hygiène. Les travaux pour la base de la cheminée s'élevaient à \$2,481.

L'échevin Beauséjour donne au comité lecture d'une lettre de M. F. Hurlbut, président de la commission des rues de la ville des chalets de nécessité auxquels le public aurait gratuitement accès. M. Hurlbut ne demande de la ville qu'une franchise de 25 ans et l'apport d'un canal de l'eau nécessaire. Des offres d'une nature semblable sont faites par M. J. C. Deunquy, de New-York. Un rapport sera présenté au conseil recommandant le système Hurlbut.

Le projet des Chevaliers du Travail déclarant que les vidangeurs travaillent plus de dix heures par jour, est inséré sur le table. L'échevin Beauséjour dit que les vidangeurs ne travaillent jamais plus de dix heures par jour.

La nomination de deux inspecteurs de la voirie a été faite, dit-on, dans deux semaines.

NOS CANAUX

On mande d'Ottawa que le ministre des canaux et chemins de fer et le sous-ministre Schreiber devaient partir pour aller visiter les travaux de canalisation du Sault Ste-Marie, de Morrisburg et de St-Jovite. Quant au canal du Soo, le plus important des trois, les entrepreneurs sont sur le point de terminer leurs travaux. On compte qu'il sera ouvert à la navigation vers le 15 septembre.

Sur les deux autres canaux, les travaux ne sont pas aussi avancés, mais ils sont poussés avec vigueur, dit la dépêche.

LES PRIX

Ils sont distribués aux vainqueurs. La distribution des prix aux vainqueurs de la course de chevaux a eu lieu hier soir, au restaurant de M. Théo. Lancet. Tous les vainqueurs étaient présents et les soirées s'étaient passées très agréablement. Les prix ont été distribués par le comité d'hygiène.

LE PILOTE DESJORDY

Il n'est pas responsable de l'accident du "Haverton". Hier, les commissaires du havre ont continué l'enquête sur l'accident du "Haverton". Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres le pilote J. Bouillé, M. Ritchie, capitaine du "Parisien", M. Houghton, etc.

Dans l'après-midi, les avocats des deux parties ont fait leurs plaidoiries. Après avoir entendu la preuve et avoir délibéré, le conseil a rendu la décision suivante : Que le pilote François Desjordy n'était pas responsable de l'accident du "Haverton". Les témoins ont été entendus, entre autres le pilote J. Bouillé, M. Ritchie, capitaine du "Parisien", M. Houghton, etc.

COURSE DE CHEVAUX

Au pique-nique des hôteliers. Au pique-nique des hôteliers, il y a eu une course entre chevaux appartenant à ces messieurs. Voici les noms des vainqueurs : Ter pique, Cantharidus, Girl, M. Lagrange ; 2e, St-Scholastique, Girl, M. Vincent ; 3e, Nixon, A. Lapierre ; 4e, Dynamite, M. Allen ; 5e, L'Éclair, M. A. Lallouard.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

LA GARE DE L'EST

On espère en venir à une entente avec les intéressés

LES TRAVAUX COMMENCERONT BIENTOT

La commission des finances a monté dans l'ombre, par le temps qui court. Hier encore, les journalistes ont été priés de s'éloigner de la salle des séances du comité. Impossible donc pour nous de mettre les contribuables au fait de ce qui se trame ; ils peuvent être assurés cependant que la taxe de l'eau sera portée de 7 et demi à 10 par cent, sur les loyers dépassant \$125 par année. Naturellement, ce projet rencontre de fortes objections, mais les membres du comité des finances sont convaincus que ce rajustement de la taxe de l'eau sera bien plus équitable, et que les riches sauront porter le poids de la nouvelle augmentation.

A la séance d'hier après-midi, les sous-commissions pour l'emprunt des deux millions n'ont pas été reçues ; l'échevin Smith, qui porte un intérêt tout particulier à l'emprunt, avait été prévenu que rien ne serait fait à ce sujet, et il est resté chez lui.

Les procès-verbaux de la séance précédente ont été lus et approuvés par tous les membres du comité présents. C'est l'histoire de l'opération de l'échevin Hurlbut de faire signer par tous ses collègues, le rapport recommandant d'augmenter certaines taxes et d'en créer de nouvelles.

La seule question importante qui a attiré l'attention de la commission des finances hier après-midi, est celle de l'acquisition de l'emplacement de la gare de l'Est. Le comité a décidé de faire des offres à la succession Boyer, aux Noirs de la Congrégation, à l'hospice St-Charles et à St-Jovite, marchand de bois.

Il n'y aurait pas de difficulté au sujet de l'hospice St-Charles, parce que le prix demandé par l'hospice et le montant offert par la ville ne diffèrent que d'une centaine de milliers de piastres.

On espère venir à une entente avec tous les intéressés, afin de pouvoir commencer sans plus de délai le travail de démolition et de nivellement.

On a fixé à 1 heure 30, afin de pouvoir rendre les rapports importants au conseil dont la séance aura lieu à trois heures.

L'OPERA FRANÇAIS

Retour de M. Hardy. M. Edmond Hardy, le gérant du théâtre de l'Opéra français est arrivé hier soir, de son voyage en Europe, où il est allé dans le but d'engager des artistes. Son voyage a été prospère. Lui et M. Hardy ont fait une excellente traversée. Le gérant doit partir de nouveau vers la mi-août dans le but de ramener les artistes engagés. Ce matin, un de nos reporters a eu une entrevue avec M. Hardy. Les artistes qui ont été engagés sont des plus forts. Ils seront ici au mois de septembre.

CHUTE DE 40 PIEDS

Un accident qui aura peut-être des suites fatales, est arrivé hier, à Bordeaux. Un vieillard de 65 ans, rentier, du nom de Eugène Bonard, descendant de la rue de la Tourne, d'une de ses maisons, a perdu l'équilibre et est tombé sur le sol d'une hauteur de près de quarante pieds. Aux dernières nouvelles, la victime souffrait beaucoup de blessures internes qu'elle s'est infligées et on craignait pour ses jours.

ORDINATION

Il y aura une ordination, demain matin, au Gesù.

ILS SONT LIBERES

Le lieutenant-colonel Hughes présentait la cour de police ce matin. Trois causes de peu d'importance lui ont été soumises. La preuve n'étant pas suffisante, les trois accusés ont été immédiatement libérés.

CAMPAGNE POLITIQUE

L'honorable sénateur Pelletier, M. Beauséjour, Brodeur, Langlois, Kinfret, Tarte, Brunet, Carroll, etc., etc., seront des assemblées dans les diverses parties de la province de Québec durant l'été.

A BERTHIER

Lundi prochain, la ville de Berthier se choisira un nouveau représentant au M. F. O. L'annonce, qui a été faite, est que le conseiller Lavalée a donné sa démission et a l'intention de se présenter pour la mairie.

FUNÉRAILLES

M. Smith et M. Cote au cimetière Mont-Royal. Hier après-midi on eu lieu les funérailles de feu J. M. Smith, dont les restes reposent maintenant au cimetière Mont-Royal. Avant le départ de la maison, des prières funébres ont été dites par le révé. Dr Laing et par le révé. M. Allen. Les personnes les plus marquantes du monde commercial et financier étaient présentes.

Hier matin, un grand nombre de personnes attendaient à la gare Bonaventure, l'arrivée du corps de Isaac Côté, agent du baron de Longueuil, décédé à St-Jovite, mercredi. Le défunt a été transporté au cimetière Mont-Royal. Il était âgé de 90 ans.

32 CONTRE 32

Hier, au sénat de Washington, trois voix sans résultat ont été prises sur le projet de loi 32 contre 32. Le projet de loi 32 a été renvoyé à une commission chargée de l'étudier de nouveau. Ce qui a donné lieu aux trois votes de 32 contre 32, c'est que les deux commissions ont des instructions fuses données à la commission et que les autres ne le voulaient pas.

TEINTURIER DIPLOME

M. W. R. Allen, second fils de M. Joseph Allen, associé et gérant de la "British American Dyeing Company", est revenu à Montréal à bord du "Lake Ontario". M. Allen est allé en Europe pour étudier la chimie au point de vue de la teinturerie. Il a pris ses diplômes de première classe au collège Yorkville, Leeds. Sur vingt-sept personnes qui ont subi les examens en même temps que lui, M. Allen est sorti troisième. Après ce premier examen, M. Allen a concouru au "City and Guilds" de Londres, où il a remporté le premier prix sur une foule de concurrents. En cela, il a suivi les traces de son père, qui a remporté le même honneur, en 1887. M. Allen, senior, est un heureux père.

INCENDIE D'UNE SCIERIE

Coteau Junction, Qué., 28.—A quatre heures, ce matin, la scierie de Bayou de la Rivière a été détruite par un incendie avec tout ce qu'elle contenait. Les pertes s'élèvent à \$5,000. Il n'y a pas d'assurance. L'origine du feu est inconnue.

UNE BAROUCHE EN RETARD

Le service postal, entre Sainte-Agathe et Labelle

ODIEUSE NEGLIGENCE

Une correspondance déposée mardi matin au bureau de poste de Labelle ou de la Chute au lac, couverte de timbres-poste de neuf sous, adressée à "La Presse", Montréal, n'était pas encore arrivée à destination ce matin.

Il est bon de dire que le système postal dans cette région est des plus excentriques.

Un train de chemin de fer va tous les jours à Labelle ; cependant cette localité n'a la poste qu'une fois par semaine et le service se fait sur un plan fort moderne. La maille n'est pas transportée par les chars, mais par un postillon, qui parcourt la route à pied.

Vote un trait digne à lui seul d'illustrer notre fait administratif.

Notre correspondant est revenu à Montréal et attend avec impatience la nouvelle du retour de la "barouche" du gouvernement fédéral.

Pourquoi que le dit véhicule ne soit pas perdu, dans quelque ravin ?

MADAME KIERZKOWSKA

Mercredi dernier, à Saint-Ours, madame Kierzkowska, née Virginie de St-Ours, rendait son âme à Dieu, après une longue et cruelle maladie de six mois. C'est avec un serrement de cœur que ses amis apprennent la mort de cette femme si respectable et si parfaitement chrétienne.

Elle tenait de sa naissance, une supériorité distinction qui en faisait une de ces grandes dames telles qu'on aime à se représenter celles qui faisaient la gloire de la noblesse aux siècles derniers. Une éducation soignée et une instruction solide, avaient affiné ces qualités de race pour les prier aux exigences d'une société constituée comme la nôtre. Aimable pour tous, elle savait compatir aux souffrances des humbles que sa charité lui faisait un devoir et un bonheur de soulager.

Tous les dons de l'esprit n'étaient que vanité à ses yeux, sous ces vertus chrétiennes qui reluisaient surtout le caractère de la femme et dont la pratique journalière formait comme le trame de son existence. Aussi madame Kierzkowska possédait cette foi vive qui rend la mort la dernière étape d'une perspective sur le ciel, et aide à vaincre les terreurs et les angoisses des mourants.

Inclinée sur sa tombe, hélas ! ouverte à la mort, nous ne pouvons nous empêcher de regretter ceux qui l'ont connue et qui comme nous, vénérons longtemps sa douce mémoire.

ASSAUT GRAVE

Arrêté à la Baie St-Paul. Le député grand comté de Bismont, qui est revenu de la Baie St-Paul, a été arrêté ce matin, vers 4 heures, par la police de la Baie St-Paul. L'accusé, accusé d'avoir commis un assaut grave, il y a 15 jours, par la personne de Hormidas Gagnon, de Malouine. Ayant appris que la police était à sa recherche, l'accusé a quitté la Baie St-Paul et s'est réfugié à la Baie St-Paul. L'accusé a été arrêté ce matin, vers 4 heures, par la police de la Baie St-Paul.

CHUTE DE 42 PIEDS

De simples contusions. Hier matin un ouvrier nommé Antoine Collard, qui travaillait à la construction d'un pont sur le canal de la Baie St-Paul, a été tombé d'une hauteur de 42 pieds et est tombé sur la tête. L'accident a été causé par une chute de 42 pieds et est tombé sur la tête. L'accident a été causé par une chute de 42 pieds et est tombé sur la tête.

CAMPAGNE POLITIQUE

L'honorable sénateur Pelletier, M. Beauséjour, Brodeur, Langlois, Kinfret, Tarte, Brunet, Carroll, etc., etc., seront des assemblées dans les diverses parties de la province de Québec durant l'été.

A BERTHIER

Lundi prochain, la ville de Berthier se choisira un nouveau représentant au M. F. O. L'annonce, qui a été faite, est que le conseiller Lavalée a donné sa démission et a l'intention de se présenter pour la mairie.

FUNÉRAILLES

M. Smith et M. Cote au cimetière Mont-Royal. Hier après-midi on eu lieu les funérailles de feu J. M. Smith, dont les restes reposent maintenant au cimetière Mont-Royal. Avant le départ de la maison, des prières funébres ont été dites par le révé. Dr Laing et par le révé. M. Allen. Les personnes les plus marquantes du monde commercial et financier étaient présentes.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

LA RUE SAINT-ANTOINE

La ville est-elle tenue de prolonger immédiatement la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve ? Une répétition est présentée au juge Chénard demandant l'extension d'un bout de "mandamus" pour forcer la ville à élargir la rue St-Laurent. M. Weir, avocat, soutient que la loi n'autorise pas le maître de session de la législature est impuissant. De son côté, M. Ethier, avocat de la ville, a allégué que l'acte permet aux citoyens de la ville de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au fleuve.

GARE A L'ESCROC

Il exploite surtout les veuves

Le capitaine Charbonneau du poste No 1, désire mettre sur leur garde les gens de son quartier. Depuis quelque temps, un individu dont on ignore encore le nom, mais qui a à peu près 55 ans, est habillé de carreau gris, se présente de préférence chez les veuves et, sous prétexte qu'il peut leur faire obtenir une succession quelconque, que leur a laissée un parent éloigné, leur fait payer une certaine somme pour frais, dépenses, etc. La police est à la recherche de cet escroc.

LE CADAVRE DE M. PURCELL

Ses parents le découvrent. La nouvelle de la découverte du cadavre de M. Purcell se confirme, ainsi qu'on peut le voir par les dépêches qui suivent.

Cornwall, Ont., 28.—Hier deux jeunes garçons de Fort Covington, Henry Moore et Cecil Cory, pêchaient à l'embarcadere de la rivière Salmon, près de l'île Plum, quand ils aperçurent au bout de leur hameçon le cadavre d'un homme. Ils l'attirèrent sur le rivage et allèrent à Dundee avertir le coroner.

Le cadavre, qui était à l'eau et vêtu d'un pantalon et d'un paletot noirs et d'un chapeau de feutre, avait les yeux, le nez et la chevelure existaient plus ; la main droite, les doigts de la main gauche et les ongles avaient disparu. Le défunt était un homme bien bâti, mesurant cinq pieds et demi environ ; il avait le front large, les cheveux bruns, le nez droit et portait autour du cou une pièce de toile serrée. On a d'abord pensé que le cadavre, qui est bien conservé, a été déposé dans la rivière.

On se rappelle que M. Purcell est décédé dans la nuit du 10 au 11 mai 1891. Son cadavre fut embaumé à Halifax et enterré à Flanagan's Point le 5 mai. Durant la nuit du 14 au 15 son tombeau fut ouvert et le cadavre enlevé. Cette affaire causa une grande sensation et l'on fit des recherches qui n'eurent aucun résultat. Cependant l'un de ceux qui étaient soupçonnés d'être l'auteur du crime fut arrêté et condamné à la prison à perpétuité moyennant \$500, à condition qu'il ne serait pas poursuivi. Quand il vint à l'expiration de son bail, il fut libéré et revint à la Baie St-Paul.

On se rappelle que M. Purcell est décédé dans la nuit du 10 au 11 mai 1891. Son cadavre fut embaumé à Halifax et enterré à Flanagan's Point le 5 mai. Durant la nuit du 14 au 15 son tombeau fut ouvert et le cadavre enlevé. Cette affaire causa une grande sensation et l'on fit des recherches qui n'eurent aucun résultat. Cependant l'un de ceux qui étaient soupçonnés d'être l'auteur du crime fut arrêté et condamné à la prison à perpétuité moyennant \$500, à condition qu'il ne serait pas poursuivi. Quand il vint à l'expiration de son bail, il fut libéré et revint à la Baie St-Paul.

On se rappelle que M. Purcell est décédé dans la nuit du 10 au 11 mai 1891. Son cadavre fut embaumé à Halifax et enterré à Flanagan's Point le 5 mai. Durant la nuit du 14 au 15 son tombeau fut ouvert et le cadavre enlevé. Cette affaire causa une grande sensation et l'on fit des recherches qui n'eurent aucun résultat. Cependant l'un de ceux qui étaient soupçonnés d'être l'auteur du crime fut arrêté et condamné à la prison à perpétuité moyennant \$500, à condition qu'il ne serait pas poursuivi. Quand il vint à l'expiration de son bail, il fut libéré et revint à la Baie St-Paul.

On se rappelle que M. Purcell est décédé dans la nuit du 10 au 11 mai 1891. Son cadavre fut embaumé à Halifax et enterré à Flanagan's Point le 5 mai. Durant la nuit du 14 au 15 son tombeau fut ouvert et le cadavre enlevé. Cette affaire causa une grande sensation et l'on fit des recherches qui n'eurent aucun résultat. Cependant l'un de ceux qui étaient soupçonnés d'être l'auteur du crime fut arrêté et condamné à la prison à perpétuité moyennant \$500, à condition qu'il ne serait pas poursuivi. Quand il vint à l'expiration de son bail, il fut libéré et revint à la Baie St-Paul.

CHUTE DE 42 PIEDS

De simples contusions. Hier matin un ouvrier nommé Antoine Collard, qui travaillait à la construction d'un pont sur le canal de la Baie St-Paul, a été tombé d'une hauteur de 42 pieds et est tombé sur la tête. L'accident a été causé par une chute de 42 pieds et est tombé sur la tête. L'accident a été causé par une chute de 42 pieds et est tombé sur la tête.

CAMPAGNE POLITIQUE

L'honorable sénateur Pelletier, M. Beauséjour, Brodeur, Langlois, Kinfret, Tarte, Brunet, Carroll, etc., etc., seront des assemblées dans les diverses parties de la province de Québec durant l'été.

A BERTHIER

Lundi prochain, la ville de Berthier se choisira un nouveau représentant au M. F. O. L'annonce, qui a été faite, est que le conseiller Laval